

moins fleuris. De leur côté, les garçons trouveront dans le voisinage un établissement aussi facile qu'avantageux. Voilà donc l'aisance arrivée au foyer de ce colon qui ne l'aurait jamais connue s'il était demeuré sur sa première terre. C'est bien le cas de dire que tous nos petits cultivateurs des vieilles paroisses se feraient colons s'ils connaissaient la bonne fortune qui les attend dans les terres nouvelles.

2° C'est le travailleur pauvre, c'est le journalier des villes, des campagnes et des centres Canadiens des Etats-Unis, qui n'a pour vivre lui-même et nourrir sa famille que son labeur quotidien. Il est dur d'être ainsi enchaîné à une tâche ingrate sans aucun espoir d'améliorer sa position ; car il n'y a point d'avenir pour le pauvre journalier. Son travail suffit à peine aux besoins de chaque jour et ne permet point de faire des économies qui seraient un refuge contre les jours mauvais. Aussi, s'il survient un accident, une maladie ou un manque d'ouvrage, voilà le besoin, la gêne, la misère qui s'installe au foyer de la famille. Et même en supposant que l'ouvrage ne manque jamais, que la santé dure toujours, le travailleur est-il à l'abri du malheur ? Non ; il faut compter encore avec l'âge qui diminue les forces, enlève la vigueur, rend le travail impossible et ne laisse au vieillard pour subsister que la charité publique ou l'assistance de ses enfants. Triste condition que celle-là ! mais grâce à Dieu, il est possible de l'éviter en allant, avant l'âge avancé, se tailler un domaine dans nos centres de colonisation.

3° C'est le cultivateur père de famille qui n'a pas les moyens d'établir ses fils autour de lui. Dans les vieilles paroisses, les terres à vendre sans être rares sont le plus souvent assez difficiles à acquérir à cause du prix élevé qu'on en demande. Pour y prétendre, il faut des fonds, et ces fonds sont lents à venir dans la bourse d'un cultivateur qui ne possède pour vivre et élever sa famille que les produits ordinaires de sa ferme. En attendant, les garçons grandissent. Le père s'efforce de les retenir près de lui en les intéressant autant que possible aux travaux de la ferme. Pour les attacher davantage, il ne leur refuse, par malheur, ni les beaux habits, ni les beaux chevaux, ni les belles voitures ; il ne recule devant aucune dépense et ne craint pas même de s'endetter pour procurer à son fils tout ce qui peut lui faire plaisir. Et cependant, le jeune homme s'ennuie ou feint s'ennuyer au foyer domestique. Les exigences vont toujours croissant, et il arrive un temps où elles deviennent telles que le père ne peut plus y satisfaire. Il doit se résigner alors à voir son fils partir pour les Etats-Unis ; ou bien, il aura recours à un moyen extrême, il abandonnera sa terre à son fils moyennant une rente annuelle. Malheureuse rente, qui deviendra trop souvent une pomme de discorde et achèvera de détruire le bonheur domestique ! Le père sera exigeant ; le fils sera peu exact à payer. Le père sera mécontent ; le fils le sera d'avantage et avec plus de raison peut-être ; car cette rente qu'il

a acceptée mange le plus clair de son revenu et le condamne à végéter pendant de longues années. De part et d'autre on regrette le malheureux contrat ; mais pourquoi le père ne vendait-il pas sa propriété ? Avec le prix qu'il en eût retiré, il pouvait s'établir et établir ses fils sur des terres nouvelles qui en quelques années leur auraient procuré à tous l'aisance sinon la fortune.

4° C'est le fils du cultivateur qui ne peut s'établir avec avantage près de ses parents. Il est obligé de s'éloigner ; pourquoi irait-il aux Etats-Unis consumer sa jeunesse à chercher une fortune qui le fuira toujours ? S'il a du courage au coeur et de la force dans les bras, qu'il prenne la hache et s'enfonce dans la forêt sur ces belles terres qui n'attendent que le défrichement pour se couvrir de riches moissons. C'est dans les terres nouvelles que se trouve la vraie Californie pour nos jeunes Canadiens : chaque lot y renferme un trésor pour celui qui sait le découvrir. La journée d'un colon vaut en moyenne de deux à trois dollars, si l'on calcule le prix du travail en lui-même et la valeur qu'il donne au sol. Une première année de défrichement rapporte donc de \$200 à \$400, et c'est là un capital qui ne fait que grossir, comme les intérêts, avec le travail et les récoltes des années suivantes. Une année de séjour aux Etats-Unis donnera-t-elle jamais un capital aussi considérable ? Et quelle différence entre le sort du colon et celui de l'ouvrier des manufactures ! Le colon travaille pour lui et chez lui ; il ne dépend que de lui-même, de sa volonté, de son courage. Il n'a pas à subir la volonté ou les caprices d'un maître dur et exigeant ; il n'est pas l'esclave d'une machine qui peut le broyer ou le mutiler au moindre accident ; il n'a pas à respirer l'air corrompu des mines ; il n'est pas exposé à manquer d'ouvrage et à consumer en quelques jours le peu d'épargnes qu'il aurait pu faire en plusieurs mois. En un mot, le travail du colon est moins pénible, moins assujétissant, moins dangereux et il est plus avantageux, plus rémunérateur que celui des manufactures. Et quelle perspective pour l'avenir ! Le colon voit devant lui, au bout de quelques années, l'aisance, la liberté sinon la fortune. Avec un travail plus pénible l'ouvrier ne peut se promettre qu'il aura réalisé assez d'épargnes pour être à l'abri du besoin, heureux encore s'il garde assez de santé et de force pour continuer le dur labeur qu'il s'est imposé ! Que nos jeunes Canadiens méditent ces vérités et qu'ils assurent leur avenir, pendant qu'il en est temps encore, sur nos terres colonisables.

